



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2024

Présents

Monsieur DENIS, Président de TOURS METROPOLE HABITAT,

Madame BA-TALL, Madame BLUTEAU, Monsieur BOILLE, Monsieur CHANDENIER, Madame DJABER, Madame JOVENEUX, Monsieur LECONTE, Madame LEMAURE, Monsieur MARTINS, Madame MERCIER, Monsieur MIRAULT, Madame MOREAU, Monsieur MOURABIT, Madame QUINTON, Madame ROCHER, Monsieur THOMAS et Monsieur VALLET, Administrateurs

Excusés

Madame GOBLET, Vice-Présidente de TOURS METROPOLE HABITAT, qui avait donné pouvoir à Monsieur DENIS

Monsieur BRIMOU, dont le pouvoir a été attribué à Madame BLUTEAU
Monsieur GRATEAU, dont le pouvoir a été donné à Monsieur MARTINS
Madame MOSNIER,

Absent

Monsieur ARNOULD,

Participaient également à cette séance

Monsieur SIMON, Directeur Général de TOURS METROPOLE HABITAT
Monsieur BACLE, Directeur Proximité de TOURS METROPOLE HABITAT
Madame BARRANGER, Directrice des Ressources Humaines de TOURS METROPOLE HABITAT,
Madame DROUET, Directrice des Ressources Humaines de TOURS METROPOLE HABITAT,
Madame HOSTACHE, Secrétaire Générale de TOURS METROPOLE HABITAT,
Madame LOISEAU, Directrice Finances-Comptabilité de TOURS METROPOLE HABITAT,
Madame ROLLIN, Directrice Développement et Patrimoine de TOURS METROPOLE HABITAT,
Madame VIVIER, Directrice Gestion Locative de TOURS METROPOLE HABITAT,
Monsieur VIEILLERIBIERE, Chef du Pôle SPuRLo à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités d'Indre-et-Loire,
Monsieur MAUPERIN, Chef de Service Habitat et Construction à la Direction Départementale des Territoires,
Madame FROMIAU Sandrine, Secrétaire du CSE de TOURS METROPOLE HABITAT

Présidence de Monsieur Emmanuel DENIS, Président

CONCESSION ECOQUARTIER DE MONCONSEIL – BUDGET ANNEXE 2024 – DECISION MODIFICATIVE N°2

(Ecoquartier C/3)

Le Directeur Général et la Directrice Financière et Comptable rappellent au Conseil d'Administration que, lors de la séance du 12 décembre 2023, il avait adopté l'EPRD (budget) annexe « Concession Monconseil », pour l'année 2024.

Une Décision Modificative N°1 a été présentée au Conseil d'Administration du 27/03/2024 concernant l'admission en non-valeur des loyers de l'association Véloce Club.

Lors du Conseil d'Administration du 23 octobre dernier, le Conseil d'Administration a autorisé le Directeur Général à acquérir par préemption la parcelle AT N°160 située au 46 Rue de la Chapelle par Tours Métropole Habitat en tant qu'aménageur de la Concession Monconseil, pour un montant de 422 000 € (honoraires agence compris).

Afin de finaliser cette acquisition, il est nécessaire d'augmenter le budget annexe 2024 de la Concession Monconseil.

Cette régularisation entraîne la passation de la Décision Modificative N°2 présentée ci-dessous :

FONCTIONNEMENT									
		Initial	DM	Budget actualisé			Initial	DM	Budget actualisé
601	achats de terrains (fouilles archéologiques)	80 000	422 000	502 000	7012	vente de terrains lotis	0	0	0
6031	variation des stocks de terrains			0	7133	variation des stocks de terrains	374 537	422 000	796 537
6041	achats d'études et de prestations de service-tra	140 000	0	140 000	708	location panneaux publicitaires			0
6042	achats d'études et de prestations de service-ho	154 537		154 537	743	subventions d'exploitation (FNAP)			0
61581	entretien			0	7788	produits divers	0		0
623	publicité	2 000		2 000					0
63512	taxe foncière	10 000		10 000					0
654	Admission en non valeurs	12 637	0	12 637					0
6581	charges diverses	4 000		4 000					0
66116	charges financières sur op d'aménagement	5 161	0	5 161					0
		0		0					0
E	excédent	0	0	0	D	déficit	33 798	0	33 798
	Total	408 335	422 000	830 335		Total	408 335	422 000	830 335
INVESTISSEMENT									
					1315	Participation L311-4	0	0	0
164	remboursement d'emprunt	3 000 000		3 000 000	164	Emprunt	2 500 000		2 500 000
					1688	ICNE	0	0	0
E	Excédent	0	0	0	D	déficit	500 000	0	500 000
	Total	3 000 000	0	3 000 000		Total	3 000 000	0	3 000 000
STOCK									
3311	terrains à aménager (terrains)	80 000	422 000	502 000					
3312	terrains à aménager (travaux)	140 000	0	140 000					
3313	terrains à aménager (honoraires)	152 661		152 661					
3314	terrains à aménager (frais annexes)	1 876		1 876					
E	Excédent	0	0	0	D	déficit	374 537	422 000	796 537
	Total	374 537	422 000	796 537		Total	374 537	422 000	796 537
TOTAL GENERAL		3 782 872	844 000	4 626 872	TOTAL GENERAL		3 782 872	844 000	4 626 872



Après délibération, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité des Administrateurs ayant pris part au vote d'accepter cette Décision Modificative N°2 de l'exercice 2024.

**POUR EXTRAIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 DU 11/12/2024 CERTIFIE CONFORME ET EXECUTOIRE,**

**LE DIRECTEUR GENERAL,
 Grégoire SIMON**